

Déclaration du député du Pas-de-Calais

Communiqué de la CGT et de l'Union départementale CGT du Pas-de-Calais

mercredi, 4 avril 2018

Dans un tweet du 27 mars 2018, le député du Pas-de-Calais, Jean-Pierre PONT (LREM ex UDI) qualifie de manière scandaleuse le mouvement social en cours. Utiliser l'héroïsme du Colonel Arnaud BELTRAME et les menaces terroristes afin de porter une « responsabilité dangereuse, voire criminelle » de notre part si nous maintenons notre mouvement est irresponsable de la part d'un député !

Le député demande aux syndicats et à la CGT de faire preuve de « civisme » et de « sens national ». C'est ce que fait la CGT en défendant le service public, mis à mal par les politiques gouvernementales de ces dernières années.

Les salariés qui se mettent en grève, à la SNCF ou ailleurs, ne le font pas de gaieté de cœur, ils le font par obligation face aux attaques répétées.

Monsieur Jean-Pierre PONT devrait utiliser son énergie à faire en sorte de maintenir et développer le service public, garant de notre sécurité, notre santé, nos transports de qualité, etc.

Le Gouvernement, le Président de la République, sont responsables de la colère qui monte chez les actifs (du public et du privé), les retraités et les privés d'emploi, il ne tient qu'à eux de répondre aux aspirations des personnels, des usagers et donc à mettre fin au conflit.

La CGT prend et prendra ses responsabilités, si le choix du député est d'opposer les salariés entre eux, il l'assumera.

La CGT et l'union départementale CGT du Pas-de-Calais ne céderont pas à ces manœuvres et les condamnent ouvertement et avec la plus grande énergie.

Montreuil, le 4 avril 2018